Rapport d'activité SCFC

2022-2023

Université Lumière Lyon 2

Le mot des Vices Présidents

En cette année 2022-2023, le SCFC a poursuivi sa croissance tout en tenant ses engagements vis-à-vis de ses parties prenantes. Si le chiffre d'affaires de la formation continue est resté quasiment stable entre 2022 et 2023, celui de l'alternance a doublé entre 2021 et 2023, passant de 3,8 millions d'euros à 7,3 millions d'euros. Le nombre de formations en alternance gérées par le CFA Lyon 2 a également progressé, la totalité de ces nouvelles ouvertures étant gérée par le CFA Lyon 2. Cette croissance, qui s'inscrit dans la stratégie de l'établissement, est accompagnée par le SCFC qui concourt pleinement à la mise en place et à l'amélioration de nouveaux processus de gestion.

Pour accompagner cette activité, des nouveautés ont progressivement été mises en place : déploiement de FCA manager ; prospection auprès d'entreprises partenaires avec la création d'un fichier alternance ; nouvelles actions de communication ; refonte des DU et des formations courtes ; mise en place du Doctorat en VAE. Plus généralement, le SCFC a contribué à mettre en œuvre un véritable travail collaboratif avec les réseaux et les partenaires qu'il convient ici de saluer.

Le SCFC est également au cœur d'un changement de paradigme concernant l'alternance et la formation continue. Un nouveau modèle économique est en effet en cours d'opérationnalisation, la mise en place de ce dernier impliquant un travail de fond avec les acteurs concernés et les partenaires de l'Université. Le SCFC joue ici un rôle central, notamment en accompagnant les acteurs et en participant au pilotage de ce modèle, notamment grâce à son expertise en termes de matrices financières, outil qui permet de mesurer la soutenabilité financière des parcours de formation et de mieux valoriser le travail des acteurs de terrain en rémunérant l'engagement des enseignants-chercheurs qui assurent la gestion et le développement de ces parcours.
Au cœur de ces changements, le SCFC poursuit ses missions, en maintenant une qualité de service exemplaire et une expertise multi-domaines.

BERTRAND RAVON, VICE PRESIDENT EN CHARGE DE LA FTLV

SEBASTIEN SOULEZ, VICE PRESIDENT EN CHARGE DES FORMATIONS EN ALTERNANCE

Le SERVICE COMMUN FORMATION CONTINUE

Un service qui mutualise des moyens pour assurer des missions et des activités au service des UFR, et doté d'une équipe d'experts en Formation Continue.

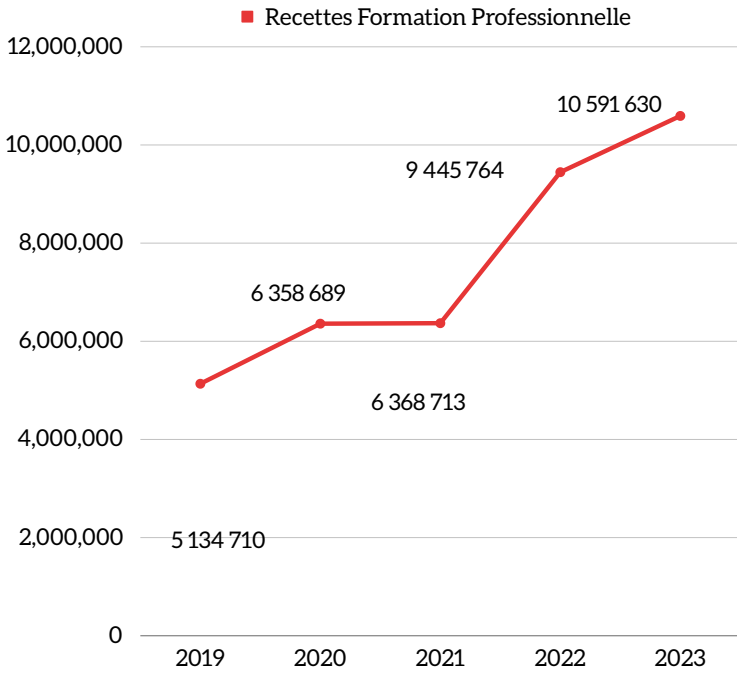

Commentaire :
Taux de croissance 106 %
Un chiffre d'affaires pour la Formation Professionnelle multiplié par 2

EN ALTERNANCE

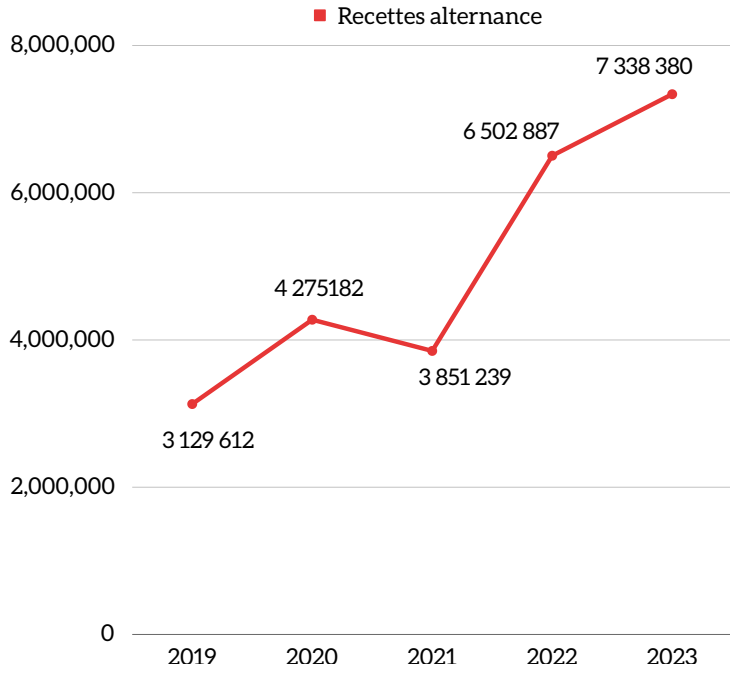

Commentaire :
Croissance des recettes multipliée par 2.4

Effectifs :
A l'échelle de l'Etablissement, on recense en 2022/23, 910 alternants (CFA + gestion Hors les murs).

A la rentrée 2023, on compte 325 alternants dont 23 contrats de professionnalisation (saisies FCA au 30/11/23- 271 alternants en 2022).

Objectif : 1000 alternants en 2024

78 % d'augmentation d'apprentis à l'échelle Nationale
65 % d'augmentation d'apprentis à l'échelle de l'Etablissement
700 % d'augmentation d'apprentis à l'échelle du CFA

Retour sur la promotion 2021/22 gérée par le CFA

77 % des alternants étaient issus d'un Bac +2 ou 3 et 23 % d'une niveau Bac +4 ou 5
- Seulement 5% des contrats en alternance sont rompus contre 20% au niveau national
- 98 % ont obtenu leur diplôme

Insertion Professionnelle
- sur les 65% des alternants ayant pour objectif une insertion professionnelle, 94% l'ont réalisé au moins partiellement dont
- 32% des alternants sont recrutés par leur structure d'accueil
- 30% ont déclaré avoir poursuivi leurs études

Nombre de formations en alternance

Le CFA a géré 28 formations en alternance en 2022
En 2023, grâce à l'accompagnement du Service, 32 parcours sont actuellement ouverts à l'alternance au CFA, dont 6 nouveaux parcours.

Recettes CFA : 1 738 627.82 €

Constat
On constate
Une croissance des formations ouvrant à l'apprentissage et une tendance à la baisse des contrats de professionnalisation liée d'une part,

- à une préférence des entreprises pour le contrat d'apprentissage
- d'autre part, au fait que, plusieurs formations historiquement en contrat de professionnalisation ont ces deux dernières années ouvert leur parcours à l'apprentissage après refonte de leur maquette pédagogique.
- grâce à une information renforcée auprès des responsables pédagogiques des dispositifs d'alternance et un accompagnement des Enseignants-Chercheurs, à qui le SCFC propose un parcours complet de formation

Des ressources supplémentaires

Pour répondre au mieux à ses missions, le CFA a répondu à un Appel à projet de la Région qui a bénéficié à 3 formations permettant de délivrer des manuels scolaires aux apprentis pour un montant de 5678 €.

En lien avec la DSI, et depuis la rentrée 2022, le CFA offre aux apprentis la possibilité de bénéficier d'un prêt d'équipement en informatique. Ce prêt est financé par les OPCO à hauteur de 500 €/équipement et alimente le parc informatique de l'Etablissement. Même si les demandes en 2022/23 n'ont pas été conséquentes, elles ont vocation à augmenter avec l'ouverture à l'alternance de formations en licence 1 (ex LP AJ). Montant total : 2 000 €

Le CFA a répondu également à un appel à projet de l'OPCO EP, respectant un cahier des charges strict pour être éligible (ex pourcentage minimal de contrats / formation financés par l'OPCO...) pour équiper 2 salles, une sur chaque site. La réponse a été apportée en lien avec la FJVD, la DIMMO et la DSI. La demande de financement s'élève à 22 842 €.

TOTAL RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES GENENEREES PAR LE CFA

30 520 €

Une prospection renforcée

Depuis Avril 2022, le SCFC développe davantage sa prospection auprès d'entreprises partenaires pour développer l'alternance et a transmis encore cette année, près de 115 offres d'alternance aux responsables pédagogiques concernés et constate un taux de transformation de 12%.

Des partenariats se construisent dans la durée avec des structures qui transmettent leurs offres de recrutement et qui renouvellent leurs contrats : 46 structures (Keolis, Transdev...) ont au moins recruté à nouveau un apprenti. Elles peuvent recruter des apprentis sur des parcours différents (13) et/ou recruter plusieurs apprentis sur des mêmes parcours (Métropole de Lyon, Orange, Rubix ...).
13 contrats ont été signés avec des structures prospectées en 2023.

Depuis 2022, le fichier alternance a été alimenté et qualifié de 500 contacts.

> *Au cours de l'année universitaire 2022-2023, la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié a été régulièrement accompagné par les équipes du service commun de la formation continue de l'Université pour mettre en place différents projets de formation, notamment au niveau de son offre de Master. Ce suivi de qualité a permis le développement de partenariats avec plusieurs institutions et organismes, comme la Plateforme d'Appui Ministériel à la Gestion des Ressources Humaines ou l'Ecole Nationale des Greffes et l'ouverture à l'alternance de plusieurs parcours de Master. A ce titre, je tiens à saluer l'expertise, la compétence et la disponibilité du service de formation continue qui sont aujourd'hui unanimement reconnus et appréciés par l'ensemble des collègues de la Faculté de droit.*
>
> *Adrien Bascoulergue*
> *Doyen de la Faculté de Droit Julie Victor Daubié*

EN FORMATION CONTINUE

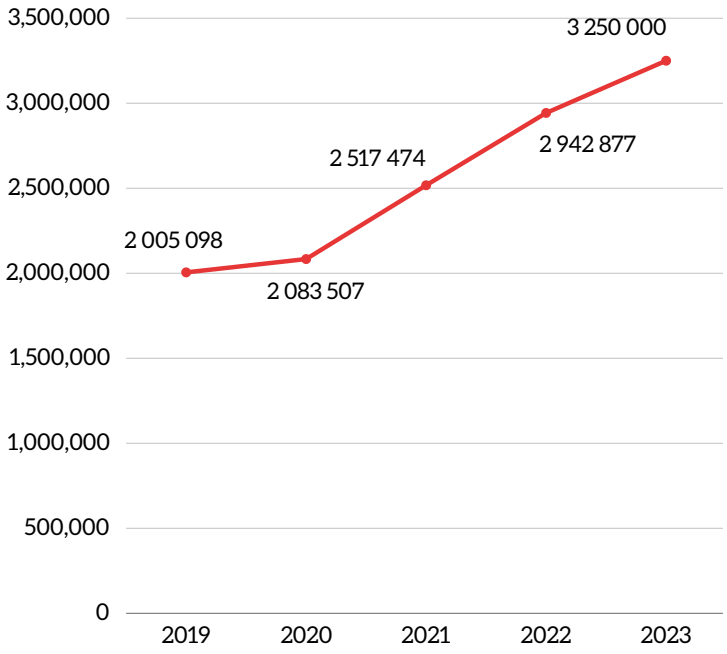

Commentaire :
Croissance des recettes multipliée par 1.6

<u>Intégration du DAEU, refonte, collaboration renforcée avec le COSIE</u>

En janvier 2023, le SCFC a intégré l'équipe du DAEU et créé un pôle spécifique pour en assurer le pilotage.
Depuis Mars 2023, une réflexion est menée pour apporter une coloration « métier » au DAEU et répondre à la commande Région.
Depuis 2022, le COSIE intervient auprès des candidats financés par la Région, sur leur projet professionnel et personnel et accompagne les équipes dans la sélection des candidats en période de campagne de recrutement.
Afin de garantir une équité entre les candidats et une maîtrise minimale de la langue française, un test de niveau est organisé en présentiel depuis juin 2023, suivi d'un entretien avec un binôme de l'équipe du SCFC et/ou du COSIE portant sur la motivation et le projet de poursuite d'études.
Après une analyse conséquente des métiers en tension, un rapprochement avec nos partenaires, les stagiaires bénéficieront de témoignages de professionnels des métiers de la santé, de l'intervention sociale et de l'IUT de Lyon2 dans le cadre du PPP (parcours personnel et professionnel).
Un module « métiers de la solidarité » est en cours de finalisation, pour la rentrée 2024-2025.

La Région ne subventionne plus depuis 2 ans que 15 parcours présentiel /an pour un montant total de 40 500 €. Ce montant est révisé à la hausse dès lors que l'Etablissement répond à sa commande.

Témoignage d'un stagiaire de la Formation Continue en DAEU

« Bonjour,

Je tenais à vous remercier et l'ensemble de l'équipe du DAEU.

Merci d'offrir cette opportunité aux personnes et de donner une seconde chance à ceux pour qui ce diplôme paraissait si inaccessible. Merci pour l'accompagnement irréprochable et le soutien que vous avez apporté à chacun d'entre nous. Cela nous a permis de reprendre confiance; cette confiance si fragile qui très souvent battait de l'aile dans les moments difficiles.

Aujourd'hui je suis diplômé et il est difficile d'exprimer l'émotion, la joie et le bonheur que cela procure.

Vous m'avez réconcilié avec les études et me donnez l'envie d'apprendre davantage. Merci d'éclaircir l'avenir de tous ces élèves en qui vous avez cru et qui aujourd'hui, par leurs réussites, vous le rendent comme il se doit.»

Théo DELORME, étudiant en IFSI (institut de formation en soins infirmiers)

Refonte des Diplômes Universitaires

Après avoir cartographié l'ensemble des DU, le SCFC a conduit une analyse fine de leur rentabilité, et a formulé des préconisations d'augmentation tarifaire.

Pour répondre aux critères d'éligibilité au CPF (Compte Personnel de Formation) permettant aux candidats de financer leur formation, le service accompagne des responsables pédagogiques dans leurs démarches de certification. Il est force de proposition auprès de certains d'entre eux.
Dans un souci de simplification, ces démarches de certification étant longues, des rapprochements sont en cours avec d'autres Universités déjà certificatrices. Une réflexion est actuellement menée pour développer des DU s'appuyant sur des blocs de compétences de diplômes de LMD.

Le DU « médiation - mettre en œuvre une médiation en situation conflictuelle » porté par la Faculté de Droit est en cours de renouvellement de certification au Répertoire spécifique.

Refonte et développement des formations courtes

Le SCFC conduit le développement de formations courtes inter et intra.

Pour exemple, en formation intra
Le Service Commun de Formation Continue (SCFC) a coordonné une formation de 3 jours sur le thème « Intelligence Artificielle, un outil de compétitivité pour les entreprises », pilotée par l'ICOM et adossée à la recherche. Cette formation a été mise en place pour les agents du Ministère du Travail), à la demande de l'INTEFP (Institut National du Travail de l'Emploi et de la Formation)
Le SCFC entend conduire de nouveaux projets de formation courtes en lien avec les travaux de recherche des laboratoires.

En inter, le SCFC a procédé à une analyse fine également des formations proposées en termes de soutenabilité, réponse à un besoin du marché .... Il a impulsé de nouveaux projets de formation en lien avec les besoins du marché et/ou certifiantes. Pour rendre éligible les formations courtes certifiantes et éligible au CPF, il a adopté la même démarche que pour les DU, en recherchant des certifications répondant à l'objectif de formation.
Par exemple « perfectionner son expression écrite avec la certification Voltaire », formation historiquement proposée et intitulée » Atelier de Langue Française Ecrite » non éligible au CPF.

En lien avec la DRH et le COPIL Transitions de Lyon 2, et en participant aux travaux du COTECH Transitions de l'UDL, le SCFC a par ailleurs amorcé une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de formation à la transition écologique et à la RSE à destination des personnels BIATSS, enseignants et chercheurs de l'établissement. Ce dispositif une fois éprouvé en interne, pourrait dans un deuxième temps nourrir la réflexion ou adapté pour proposer une offre de formations courtes sur la thématique Transitions & RSO, à destination des employeurs et structures externes.

Pour assurer le développement des formations courtes par les Enseignants Chercheurs, le SCFC a conduit avec les équipes des UFR (RAF, Responsables pédagogiques ...) un groupe de travail qui a abouti à la rédaction d'une note de cadrage relative aux formations courtes (Taux de rémunération, conditions d'ouverture, marge ...).

VAE des doctorants

Le doctorat est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur et peut être délivré dans le cadre de la formation tout au long de la vie. La Validation des acquis de l'expérience (VAE) est un dispositif qui permet de faire reconnaître les acquis de l'expérience pour l'obtention d'un diplôme, il est ouvert à toute personne dont l'expérience permet l'acquisition de compétences directement liées à la certification visée.
Le Service Commun de Formation Continue (SCFC) et la Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales (DRED) se sont associés pour répondre à une demande croissante, de candidats souhaitant faire reconnaître leurs acquis relevant d'une expérience professionnelle de recherche et d'une participation à des travaux scientifiques, dans l'objectif d'obtenir un Doctorat. Nous avons construit un projet commun et rédiger une procédure spécifique « Soutenir un Doctorat par la VAE ».

Il ne s'agit pas ici d'un projet de thèse en formation initiale mais d'une thèse fondée sur les acquis professionnels et personnels au travers de l'évolution du parcours scientifique du candidat. Si la thèse en formation initiale exige de conduire une recherche, le doctorat en VAE doit mettre en évidence les acquis de l'expérience scientifique.

Mettre en œuvre la VAE pour le Doctorat est un moyen de valoriser les débouchés professionnels du diplôme et de participer à la promotion de notre Université auprès du monde socio-économique et des autres établissements.
Un projet est en cours d'expérimentation pour la délivrance d'un Doctorat en Sociologie ave l'UFR ASSP.
Par ailleurs, 11 demandes sont en cours d'instruction, elles seront examinées conjointement avec la DRED pour évaluer la faisabilité des projets, elles concernent les UFR de Droit, ISPEF, ASSP, Langues et l'Institut de Psychologie.

> ... « Je termine en disant qu'au titre de directeur de l'Ecole Doctorale Sciences Sociales, je suis ravi que l'Université Lyon 2 se soit engagée dans la mise en oeuvre de ce dispositif VAE, en posant des principes clairs et exigeants. Cela me paraît être la meilleure garantie des ambitions que nous portons collectivement pour le doctorat et pour la formation tout au long de la vie. »
>
> Bruno Milly
> Sociologue, professeur à l'UFR Anthropologie, Sociologie et Science Politique, membre du Centre Max Weber (UMR 5283)
> Directeur de l'Ecole Doctorale Sciences Sociales (ED 483) Université de Lyon

DISPOSITIF VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de dossiers déposés	61	46	71	61	52
Nombre de dossiers bénéficiant d'un accompagnement	35	34	48	59	61
Nombre de diplomés	28	29	20	35	35

La sensible augmentation du nombre de diplômés en VAE en 2022 et 2023 peut s'expliquer par le retour à la normale de l'activité à la suite de la crise sanitaire d'une part et d'autre part, par la mise en place d'un accompagnement régulier des candidats et de liens avec les enseignants impliqués dans le dispositif.
Ce travail débute au cours des 1ères phases (faisabilité/recevabilité), se poursuit pendant le temps du travail rédactionnel du « livret 2 » de VAE et s'achève après la tenue du jury.
La baisse sensible du nombre de dossiers entre 2022 et 2023 peut s'expliquer par la nouvelle loi « Marché du Travail » qui réforme la VAE en profondeur, et implique le report d'un certain nombre de projets VAE au 1er trimestre de l'année 2024, en raison des inconnus et des incertitudes concernant les modalités de mise en œuvre de cette réforme, à l'échelle de l'enseignement supérieur.
Et par la pluralité des possibilités d'accès au diplôme et, notamment, les dispositifs aménagés du régime général des études (comme le CFP pour la licence de Psychologie par exemple).

Témoignage

« Aujourd'hui, je sors grandi de cette expérience. Grâce aux compétences et aux connaissances acquises, je suis confiant pour mon avenir professionnel.
Avec beaucoup de patience, mon tuteur m'a donné les clés nécessaires à l'écriture du livret 2. J'ai appris à développer mes idées de façon synthétique et organisée, avec un regard critique en travaillant sur des sujets financiers à forte valeur ajoutée.
Ma conseillère VAE a fait montre d'une grande disponibilité et le travail de suivi dont elle m'a fait bénéficier tout au long de ma démarche m'a été très précieux. Elle m'a préparé au mieux à l'oral du jury VAE. Ses conseils m'ont permis de passer cet examen avec un maximum de confiance et surtout de réajuster mon approche pour être beaucoup plus pertinent et synthétique.
Je mesure aujourd'hui la chance que j'ai eu de vivre cette expérience, entouré de professionnels compétents et passionnés. Je souhaite la même chance à d'autres candidats à la VAE. "

Patrick, VAE validée en 2022, Master Monnaie Banque Finance Assurance

Témoignage

« Le processus de VAE a constitué pour moi une forme d'auto-formation, pour mettre en cohérence les acquis de mon parcours professionnel avec les attendus d'une Licence. Cependant, il était nécessaire que le dispositif ne soit pas synonyme de trop de solitude, pour pouvoir élargir mes questionnements et entrer dans des modalités de réflexion et d'élaboration universitaires. Cela a été possible grâce aux accompagnements de l'équipe enseignante et de la cellule de VAE. Je les remercie d'avoir été à mes côtés et d'avoir soutenu cette transition professionnelle ! »

Muriel, VAE validée en 2023, Licence de Psychologie

DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

Le SCFC continue de conduire le déploiement de FCA Manager.
En 2022/23, les activités Formation Continue du Service ont été enregistrées dans FCA Manager ainsi que pour les UFR autonomes (CFMI, Institut de Psychologie).
Depuis la rentrée 2023/24, les activités du CFA et du DAEU A ont été intégrées.
Ce déploiement lui permet de fiabiliser les données pour le pilotage financier: effectifs, recettes .... en réponse aux comptes agrégés , enquêtes ministérielles...

Le SCFC poursuit la mise en place de nouveaux process ou d'ajustements de textes réglementaires (CGV) pour cadrer au mieux les activités.

Les process d'inscription dématérialisés ont été simplifiés et finalisés ; il reste cependant à adopter des calendriers de candidature et des plannings de formation, plus en adéquation avec les contraintes calendaires, notamment celles liées aux financements par le Compte Personnel de Formation.

Il poursuit par ailleurs, son travail de fiabilisation des enquêtes ministérielles et des finances, qui devrait être facilité par le déploiement de FCA Manager.

En matière de qualité, l'effort est poursuivi dans :

1) Le conseil apporté au projet professionnel des candidats, par la mise en place de modèles types de mails, des entretiens avec les conseillères formation continue et V.A.E, ajustement du formulaire de contacts, ...
2) En matière de communication et de promotion de notre offre (site, livret, présence sur les réseaux sociaux ...), outils à destination des usagers : rédaction d'un guide pratique « Mon année en apprentissage » ....

COMMUNICATION, TRAVAIL COLLABORATIF AVEC LES RESEAUX ET LES PARTENAIRES

Participation à des actions de communication

- « 30 ans de l'AEPAC », Association des entreprises du Parc d'activité du Chêne à Bron, Echanges avec les étudiant.es en projet d'alternance et de rencontrer une vingtaine d'entreprises brondillantes autour des thèmes de la VAE, de l'alternance et de la formation continue.
- 20 ans de la VAE à l'Hôtel de Région Auvergne Rhône-Alpes
- Rencontre des acteurs universitaires FC au niveau régionale – (3 février 2023)
- Rencontre annuelle Université lyonnaises/Transitionspro – (3 mars 2023)
- 2nde édition du salon de l'évolution et de la transition professionnelle - (25 mars 2023)

Le CFA a participé pour la première année, à différents salons et assuré la tenue de stands :
-Salon Sup'Alternance Studyrama : 21/01/2023- 2 800 visiteurs (d'après Studyrama) dont 46% étudiants
-Salon de l'Apprentissage et alternance de l'Etudiant : 24 et 25/02/202 qui accueille 3 491 visiteurs dont 27% de lycéens et 32% d'étudiants
Ces 2 salons ont permis la promotion de notre offre auprès de 60 à 70 Etudiants (hors IUT) pour chacun et des contacts entreprises (Cultura, Continental ...)
Il participe également en tant que visiteur à des salons métiers pour rencontrer des entreprises et développer des partenariats : Salon Mahana du Tourisme (03/03/2023), Forum Global industrie (10/03/2023). Ces salons participent à construire des partenariats. Nos formations ont ainsi été présentée à une dizaine de grandes entreprises (Zeiss, Siemens, Bosch, Schneider...) et à une trentaine de structures de tourisme.
Il est également présents au Journée des Licences professionnelles et des Masters 24/02/2023.

Pour la première année, le CFA a organisé à la rentrée 2023, la journée de « Pré-rentrée des apprenti.es » qui a mobilisé plus de 220 apprenti.es.

Le SCFC participe à différents colloques, séminaires, Assemblées Générales... organisés par la FCU (Formation Continue des Universités), la FNADIR (Fédération Nationale des Directeurs de CFA), le GARF (Association des Responsables Formations).
Il a, à ce titre par exemple, participé au Séminaire des 20 ANS de la VAE.

Le SCFC est membre de la plateforme des certificateurs, animée par le DAVA de Grenoble et, participe à un projet « Etude de suivi des parcours VAE », dans le cade de la sécurisation des parcours en VAE, avec Via Compétences.

En 2022/2023, le SCFC a rencontré les OPCO (AFDAS, ATLAS, OPCO EP...), les CIBC (Centres Interinstitutionnels de Bilan de compétences) et la CCI.

Ces actions menées avec et dans les réseaux et de maintien ou développement de partenariat, permettent :

- d'assurer à l'Etablissement une meilleure visibilité au niveau Régional et Rational et d'asseoir ses actions dans le champs de la Formation professionnelle
- d'identifier le Service Commun de la Formation Continue de l'Université Lyon 2 comme un acteur clé dans le champs de la Formation Professionnelle
- d'assurer la promotion de notre offre autant auprès des financeurs, prescripteurs que des prospects
- d'appréhender avec le monde socio-économique nos projets de développement, de nous conforter dans nos orientations et/ou de consolider nos projets
- d'assurer une veille renforcée en matière de formation professionnelle
- connaitre leurs orientations en termes de financement
- identifier au mieux les besoins des branches professionnelles
- développer des partenariats

AXES DE TRAVAIL 2023/2024

Développement de projets en alternance

- Projets innovants en Licence Générale :

- Licence 3 en Sciences Economiques et Sociales et LEA

- Projets de développement des parcours en alternance sur 2 ans

- M1 et M2 Mention LEA Parcours CILA Marketing & Digital Business, Commerce International et Langues Appliqués

- Poursuite de l'ouverture en alternance de parcours en Formation Initiale en Master

Exemples :

- M2 Droit Privé_ Tiers de confiance
- M2 Droit Privé_ Commissaire de Justice
- M2 droit des Affaires_Droit de la propriété intellectuelle_Créations artistiques et esthétiques

Projets de développement des formations diplômantes

- DAEU : ouverture du module « Métiers de la Solidarité » financé par la Région

Proposition de nouveaux parcours innovants hybrides en lien avec l'offre de formation ou les projets de développements LMD

Le service entend demander une subvention également pour les parcours distanciel

- Diplômes Universitaires

Expérimentation d'un Diplôme Universitaire accolé aux blocs de compétences (DUDILA/DUDIFLES)

Certification au Répertoire Spécifique (finalisation du renouvellement) du DU Médiation

Création de DU ex DU Alimentation avec la chaire TRALIM

- Alternance : 8 nouveaux projets en cours pour une ouverture rentrée 2024

Projets de développement de Formations courtes en réponse au marché et /ou certifiantes

- Formations courtes :

Se perfectionner à l'écrit avec la certification Voltaire

Certification PIX : projet d'envergure nationale

Transition écologique

Projet d'adaptation du dispositif VAE en lien avec la Réforme

- Réforme de la VAE : ouverture de la plateforme France VAE au 1er septembre 2023, en phase de pré-configuration pour les 200 1ères certifications, attente des décrets d'application à la loi du 21/12/2022 pour mise en œuvre complète au 1er janvier 2024

Projets transversaux dans le cadre de la démarche d'amélioration continue

FCA Manager Poursuite du déploiement et remontée à l 'AMUE des axes d'amélioration-intégration du connecteur SIFAC pour la fiabilisation des données

Procédure VAP : réflexion à mener à l'échelle de l'Etablissement

ANNEXES

ANNEXE 1 : EXTRAIT DU BPF (Bilan pédagogique et Financier 2022) : Répartition par Financeurs

C. BILAN FINANCIER HORS TAXES : ORIGINE DES PRODUITS DE L'ORGANISME			
Produits provenant :			
- des entreprises pour la formation de leurs salariés		1	595252
- des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle pour des actions dispensées dans le cadre :			
des contrats d'apprentissage	a		5493989
des contrats de professionnalisation	b		1008898
de la promotion ou de la reconversion par alternance	c		0
des congés individuels de formation et des projets de transition professionnelle	d		41972
du compte personnel de formation	e		938706
des dispositifs spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi	f		0
des dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés	g		0
du plan de développement des compétences ou d'autres dispositifs	h		0
Total des produits provenant des organismes gestionnaires des fonds de la formation (total des lignes a à h)		2	7483565
- des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif)		3	594826
- des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques :	Instances européennes	4	0
	État	5	0
	Conseils régionaux	6	0
	Pôle emploi	7	13894
	Autres ressources publiques	8	1160
- de contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais		9	657107
- de contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)		10	0
Autres produits au titre de la formation professionnelle		11	99960
TOTAL DES PRODUITS RÉALISÉS AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (total des lignes 1 à 11)			9445764
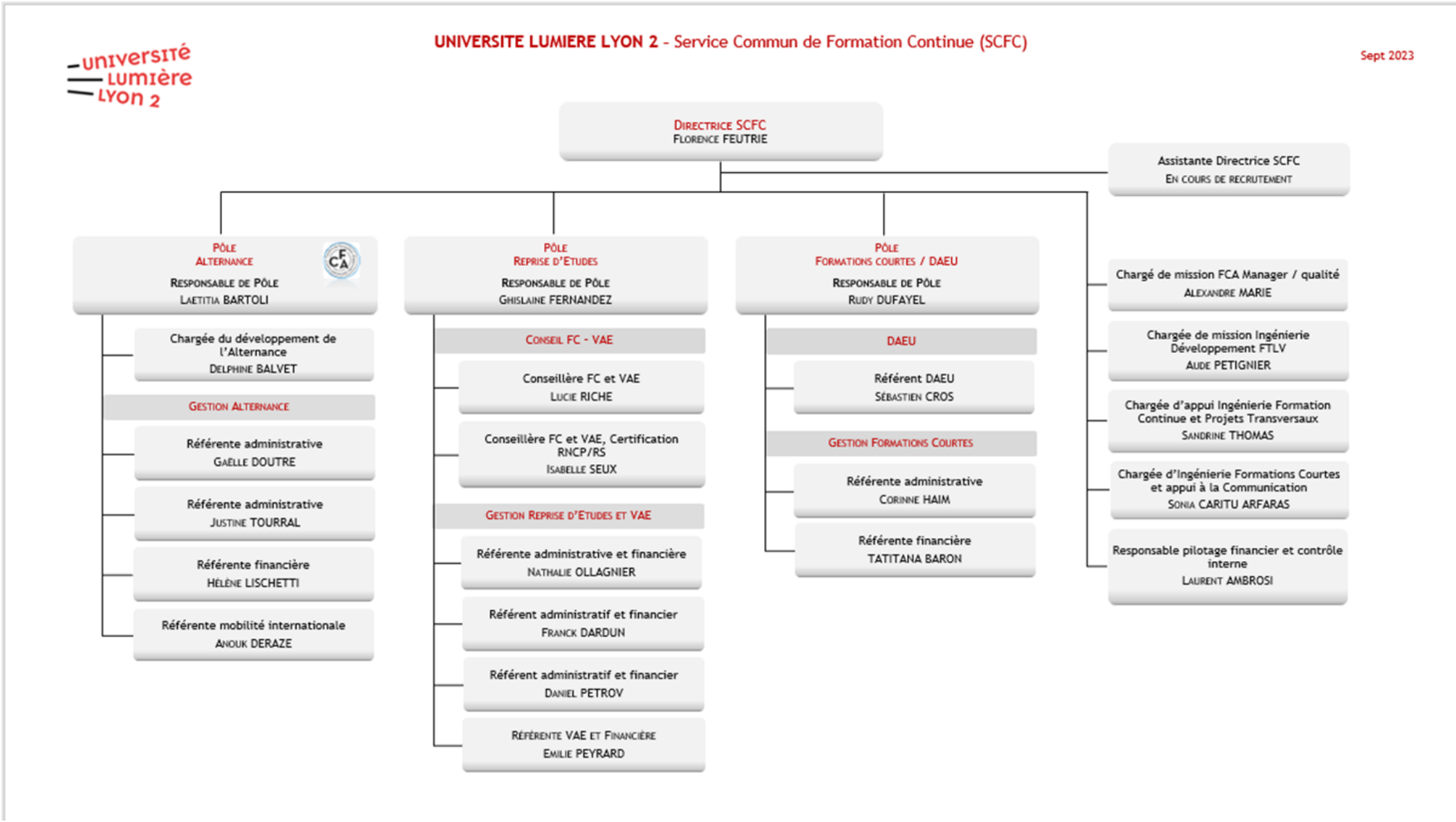
ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME